

Lancement de la Clinique de la crise pour venir en aide aux entreprises en difficulté

Fort d'une expérience de plus de 15 ans dans le redressement des entreprises en difficulté, notamment en tant qu'administrateur judiciaire, David Lacombe a fondé la Clinique de la crise. Son objectif : accompagner les dirigeants dans le cadre des missions de traitement amiable des difficultés de leur entreprise. X-PM, référence du management de transition, soutient cette initiative et apporte des managers de son Club Restructuring.

Des dizaines de milliers d'entreprises sollicitent l'aide du tribunal de commerce chaque année pour faire face à leurs difficultés, notamment au travers de procédures de traitement amiable et judiciaire. Ce chiffre devrait atteindre des records en 2021, de nombreuses entreprises étant aujourd'hui maintenues « *en vie artificiellement* » grâce aux indispensables aides de l'État. C'est dans ce contexte de crise sanitaire, devenue économique, financière et sociale, que David Lacombe, ancien administrateur judiciaire, a fondé, avec le soutien de X-PM, la Clinique de la crise, une initiative qui vise à révolutionner le suivi des missions de traitement amiable des difficultés d'entreprise.

UNE APPROCHE NOUVELLE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Les procédures de prévention que sont le mandat ad hoc et la conciliation ont prouvé leur efficacité, mais sont trop souvent méconnues des chefs d'entreprises ou utilisées bien trop tardivement. Ce sont pourtant deux procédures amiables de prévention ouvertes par le président du tribunal, qui sont avant tout confidentielles. Celles-ci ont fait leurs preuves avec plus de 70 % de réussite dans la résolution des difficultés des entreprises. Fort de ce constat, David Lacombe s'est entouré d'experts pour permettre au plus grand nombre l'accès aux procédures de prévention, notamment en élargissant le champ des professionnels susceptibles d'intervenir en qualité de mandataire ad hoc et de conciliateur. « En effet, un accompagnement sur le long terme des dirigeants pourrait permettre de limiter les dépôts de bilan en repérant le plus en amont possible les signaux faibles annonciateurs de difficultés, et, lorsqu'ils sont inévitables, de les guider vers leur rebond, celui de leurs collaborateurs et, plus généralement, de leurs organisations », est-il expliqué dans un communiqué. « *Nous encourageons les chefs d'entreprise à faire appel aux procédures préventives que sont le mandat ad hoc et la conciliation le plus tôt possible. Au sein de la Clinique de la crise, nous œuvrons à repérer les signaux faibles et à sensibiliser les chefs d'entreprise au traitement amiable et confidentiel de leurs difficultés. Nous nous engageons à les accompagner tout au long de la procédure pour bâtir et déployer une*

stratégie de retournement rigoureuse et financée. Le rebond est une réalité que chaque chef d'entreprise peut entrevoir malgré les difficultés rencontrées » commente David Lacombe.

UN RÉSEAU DE MANAGERS MOBILISÉS AU PLUS PRÈS DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

Dans son ambition d'élargir le champ des professionnels pouvant intervenir en qualité de mandataire ad hoc et de conciliateur, la Clinique de la crise peut notamment compter sur l'expérience et la force du vivier X-PM, constitué de managers de transition de tout premier plan, créé en 2001 par Patrick Laredo. X-PM apporte à la Clinique les managers qu'elle a sélectionnés, experts dans l'accompagnement des opérations de restructuration et de retournement dans leurs secteurs d'activité. Grâce à des modules de formation dédiés à la résolution amiable des difficultés d'entreprises dispensés par la Clinique de la crise, ces managers sont sensibilisés aux techniques de négociation de crise. Ils apportent aux chefs d'entreprise leurs expériences et leur connaissance du secteur d'activité dans lequel ils évoluent. *« Le positionnement de la Clinique de la crise permet la désignation d'experts sectoriels rompus aux techniques de négociation en temps de crise. Nous travaillons avec des managers, anciens dirigeants d'entreprise, experts de leur secteur, mobilisés pour accompagner sur la durée les chefs d'entreprise en difficulté. C'est donc tout naturellement que nous avons souhaité participer au projet de la Clinique de la crise porté par David »* déclare François Beaugrand, associé en charge du pôle Restructuration. *« J'ai choisi de nouer un partenariat fort avec X-PM, car leur approche qualitative correspond à l'offre de services que je souhaite proposer aux dirigeants d'entreprises. François Beaugrand est particulièrement attentif au binôme qui se crée entre un manager et un chef d'entreprise, et s'assure que celui-ci est accordé. Grâce au vivier de compétences de X-PM, nous sommes à même de sélectionner les meilleurs profils susceptibles d'intervenir en qualité de mandataire ad hoc et conciliateur, dans le respect de la loi et des bonnes pratiques, notamment en termes d'indépendance, et ce sous l'égide des tribunaux. À cet effet, nous nous sommes rapprochés de l'un des meilleurs redresseurs d'entreprises, Arnaud Marion, qui a accepté, au travers de son Institut des Hautes Études de Gestion de crise, de développer un programme de formation spécifique pour ces professionnels »* explique David Lacombe.